



CONVOCATION

Date : 30 juin 2023
Affichée le : 30 juin 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 33
Présents : 27
Votants : 33
Pouvoirs : 6
Absent : 0

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée et mise en ligne le :
Jeudi 13 juillet 2023

DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR

LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :
17 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi sept juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Carole BOULANGER – Mme Annie PARAGE – M. François DELAIS – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. Thierry MALHERBE – Mme Gaëlle DEMARS – M. François RAMPON – Mme Virginie GRANTE – M. Loïc LEBALLEUR – Mme Cécile PIGNOL – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – M. Julien DOLFI – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS.

Absents représentés

M. Jean-Dominique GILLIS Pouvoir à M. Morgan TOUBOUL
M. Gérard BRUNEL..... Pouvoir à M. Joël MOREAU
M. Michel GINOUX Pouvoir à Mme Agnès TELLIER
Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON..... Pouvoir à Mme Aurélie PROCOPPE
Mme Sophie GUILHAUME Pouvoir à Mme Claudine MORVAN LE BREC'H
Mme Claudine MULLER..... Pouvoir à M. Edwin LEGRIS

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2023-07-17

OBJET : ACCEPTATION D'UN DON D'ŒUVRE POUR LE MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE LOUIS SENLECQ ET INSCRIPTION À L'INVENTAIRE DE LA VILLE.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant qu'en mai 2023, le musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq a reçu un don de M. Serge Foucher, descendant de l'artiste Félix Foucher de l'œuvre suivante :

Anonyme
Céramique I.A. d'art n°485
Non daté
H. 9cm / L. 11.5cm / prof. 11cm
Terre cuite polychrome
Numéro d'inventaire : 2023.2.1
Valeur estimée : 60 €

Considérant que cette œuvre vient enrichir la collection du musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq et le patrimoine de la Ville.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219503133-20230707-2023-07-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/07/2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** le don de M. Serge Foucher.
- **inscrit** cette pièce à l'inventaire de la Ville et à celui du musée.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance


Julita SALBERT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219503133-20230707-2023-07-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/07/2023